

FICHE D'INSCRIPTION

À REMPLIR LISIBLEMENT

LA LONDE-LES-MAURES



NOM PRENOM GRADE

Adresse.....

Code Postal..... Ville

Profession parent 1 (facultatif)

Profession parent 2 (facultatif)

Date de naissance Sexe (M/F)

Adresse mail

Adresse mail

Tél port..... Tél port

Le professeur de judo sera responsable de l'enfant à partir du moment où l'enfant arrive dans la salle et uniquement pendant son cours.

DROIT A L'IMAGE En cochant cette case vous acceptez que l'image de l'adhérent puisse être utilisée et / ou diffusée à des fins promotionnelles par le Club ou l'Ecole de Judo (modalités disponibles sur demande ou sur le site)

en cas de changement de téléphone ou email, veuillez le signaler au professeur

**KIMONO ENFANT
ADIDAS**
AVEC LOGO BRODÉ
« ÉCOLES DE JUDO ... »

Signature des parents ou du tuteur légal précédée de la mention « lu et approuvé »



06.73.24.31.51



franck_lefebvre@hotmail.fr



Judo Club Londaïs 83

3 COULEURS
UNIQUE
EN FRANCE !

RÉSERVÉ AU CLUB

Comptabilité Panier Licence

POUR TOUS
À PARTIR DE 3 ANS



ÉCOLES DE
JUDO
LEFEBVRE & DARBELET
LA LONDE



TARIFS ET FICHE D'INSCRIPTION

AFFILIATION JUDO + ADHÉSION

Par adhérent 71 €

OBLIGATOIRE

Chèque à l'ordre de
Judo Club La Londe

COURS DE JUDO

Annuelle ⁽²⁾

Trimestrielle ⁽³⁾

1 ^{er} adhérent	180 € ou 3x60 €	3x75 €
2 ^{ème} adhérent	160 € ou 2x53 € + 1x54 €	3x65 €
3 ^{ème} adhérent et +	120 € ou 3x40 €	3x50 €

Chèque à l'ordre de
Ecole de Judo Franck Lefebvre

Possibilité d'échelonner le règlement en 3 chèques remis à l'inscription quelque soit la formule choisie et selon les modalités suivantes :

- 1 chèque sera encaissé au comptant
- 1 chèque sera encaissé au 30 décembre
- 1 chèque sera encaissé au 30 mars

Le paiement en espèces est accepté
uniquement dans sa totalité
à l'inscription

Tout trimestre commencé est dû dans sa totalité.

(2) Paiement ferme et non remboursable quel que soit le motif

(3) Restitution des chèques restants dans le cas du non renouvellement trimestriel.

PIÈCES À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT

Pour les mineurs : 1 ATTESTATION SANTÉ après avoir renseigné le QUESTIONNAIRE SANTÉ SPORT (QS-SPORT) (1) relatif à l'état de santé du mineur si toutes les réponses sont « NON ».
OU
1 CERTIFICAT MÉDICAL datant de moins de six mois attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo.

Pour les majeurs : 1 CERTIFICAT MÉDICAL datant de moins d'un an pour les nouveaux.
OU
1 ATTESTATION SANTÉ dans le cas d'un renouvellement de Licence si la personne majeure est en mesure d'attester avoir répondu « NON » à toutes les rubriques du QUESTIONNAIRE SANTÉ SPORT (1). Dans le cas contraire un CERTIFICAT MÉDICAL attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo en loisir ou en compétition datant de moins de six mois.

(1) Le QS-SPORT est strictement confidentiel et ne doit pas être remis au Club.

L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS POUR UNE INSCRIPTION EST DISPONIBLE EN SCANNANT LE QR CODE.



SAISON
2025 / 2026

INSCRIPTIONS TOUTE L'ANNÉE

HORAIRES

À CONSERVER PAR LES PARENTS

(1) NOUVEAU



	LUNDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
MATERNELLES 3/5 ANS	LA LONDE Judo 17h00 à 17h45	LE LAVANDOU Judo 17h15 à 18h00	LA LONDE Judo 17h00 à 17h45	
	LE LAVANDOU Judo 17h15 à 18h00			
PRIMAIRES 6/11 ANS	LA LONDE Judo 17h45 à 18h45	LE LAVANDOU Judo 18h00 à 19h00	LA LONDE Judo 17h45 à 18h45	
	LE LAVANDOU Judo 18j00 à 19h00			
ADOS/ADULTES 12 ANS ET +	LE LAVANDOU Judo 19h00 à 20h30 Renforcement, katas 20h30 à 21h00	LE LAVANDOU Judo 19h00 à 20h30 Renforcement, katas 20h30 à 21h00	LA LONDE Judo 18h45 à 20h15	LA LONDE Jujitsu Contact 18h00 à 20h00 (1)

NOMBREUSES ANIMATIONS POUR LES ENFANTS TOUTE L'ANNÉE

LES +

Stages pendant toutes les vacances scolaires, Tournois des Petits Samouraïs (compétitions entre nos 11 Ecoles de Judo et d'autres Clubs invités), spectacle de Noël, animation avec athlète de l'Equipe de France, passage de grades, gala de fin d'année, fête de fin de saison.



FRANCE
JUDO

CLUB AFFILIÉ



06.73.24.31.51



franck_lefebvre@hotmail.fr



Ecole de Judo Lefebvre & Darbelet



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

À SIGNER

Art 1 :

Les parents ne sont pas autorisés à assister aux cours ou à pénétrer dans le dojo pendant les séances.

Art 2 :

Les enfants seront changés dans les vestiaires et attendront calmement le début de leur cours dans le couloir ou le lieu prévu à cet effet.

Art 3 :

Les parents devront vérifier que les ongles des mains et des pieds soient propres et bien coupés afin d'éviter les griffures.
Pas de barrette en fer dans les cheveux ! Les cheveux doivent être attachés et relevés et il est recommandé de retirer les boucles d'oreilles ou de les protéger avec un sparadrap.
Un kimono propre est de mise.

Art 4 :

Une gourde d'eau au nom de l'enfant à garder au bord du tatami afin d'éviter les allées et venues aux toilettes.

Art 5 :

Pour se rendre des vestiaires au dojo où aux toilettes, Il est obligatoire de porter des tongs ou crocs afin d'éviter de transporter les microbes des WC sur le tatami et de glisser.

Art 6 :

Le professeur est déchargé de la responsabilité des enfants dès la fin du cours. Les parents doivent venir chercher les enfants à l'heure ou prévenir en cas d'empêchement afin que nous les gardions à l'intérieur du dojo.

Art 7 :

Pour les plus grands, prévoir une petite trousse à pharmacie avec élastoplaste, bandage, pansements...

Art 8 :

Tout licencié au club s'engage à respecter le règlement intérieur et toute autre consigne verbale ou affichée, ponctuellement ou définitivement émanant du club et/ou de la mairie.

LE .

SIGNATURE .



FRANCE
JUDO

CLUB AFFILIÉ

誠

SINCÉRITÉ

敬尊

RESPECT

友情

AMITIÉ

自制

CONTROLE DE SOI

勇氣

COURAGE

名譽

HONNEUR

謙虛

MODESTIE

禮儀

POLITESSE